

Bolloré AFRICA LOGISTICS COTE D'IVOIRE

S.A. avec Conseil d'Administration au capital de 10 887 060 000 FCFA, Siège social :
TREICHVILLE - 1 Avenue Christiani 01 BP 1727 Abidjan 01 – RCI

TEL : +225 21 220 420 / FAX : +225 21 220 795 / RCCM N° CI-ABJ-1962B-1141 / CC
0101142A

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2014

I- Tableau d'activité et de résultats

Indicateurs en F CFA	1er Semestre 2014 (1)	1er Semestre 2013 (2)	Variations	
			En valeur (3)= (1)-(2)	En pourcentage (%) (4)= ((1)-(2))/(2)*100
Chiffre d'affaires HT	38 071 150 964	41 508 286 717	-3 437 135 753	-8%
Résultat d'exploitation	1 611 507 039	6 089 687 926	-4 478 180 887	-74%
Résultat financier	5 238 960 128	5 485 955 179	-246 995 051	-5%
Résultat des activités ordinaires	6 850 467 167	11 575 643 105	-4 725 175 938	-41%
Impôts sur le résultat	978 772 250	2 136 244 750	-1 157 472 500	-54%
Résultat net	5 899 166 827	9 451 888 689	-3 552 721 862	-38%

II- Commentaires de la direction de la société

- Sur l'évolution de l'activité

Après une année exceptionnelle de 2013, nous observons un retour à la normale en 2014.

Au 1er semestre 2014 le chiffre d'affaires de 38 071 millions de FCFA est en retrait de 8% par rapport à celui de 2013 mais reste sensiblement égale au chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2012.

Des événements générant des coûts supplémentaires ont également perturbé nos activités, entraînant ainsi une perte de productivité:

- la lenteur liée au remplacement de la société en charge du contrôle des valeurs de marchandises en douane;
- l'application d'une circulaire de la Douane exigeant la déclaration des marchandises avant l'entrée sur le parc;
- le dysfonctionnement pendant le mois d'avril du processus de déclaration en douane lié à la mise à jour du SYDAM ;
- l'encombrement des voies d'accès à la zone portuaire qui a entraîné une forte perte de productivité.

En conséquence de ce qui précède notre résultat s'est dégradé.

- Sur les incidences probables sur les résultats

Le chiffre d'affaires au second semestre 2014 devrait se maintenir par rapport à la même période de 2013.

En interne, nous poursuivons nos efforts de rationalisation des charges dans l'optique de maintenir notre résultat bénéficiaire sur l'exercice 2014.

III- Autres informations

- Toutes autres informations pertinentes

RAS

BOLLORE AFRICA LOGISTICS CÔTE D'IVOIRE

- ALCI-

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIVE AU TABLEAU D'ACTIVITE ET DE RESULTAT
ET RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2014**

**ECR International
01 BP 4050 Abidjan 01
Tel : (225) 22 48 70 50**

**SIGECO
01 BP 1328 Abidjan 01
Tel : (225) 20 21 75 75**

Mesdames, Messieurs les actionnaires
de **BOLLORE AFRICA LOGISTICS COTE D'IVOIRE (ALCI)**

S.A. au capital de 10 887 060 000 Francs CFA

01 BP 1727 Abidjan 01

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
TABLEAU D'ACTIVITES ET DE RESULTAT,
ET RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2014

En notre qualité de commissaires aux comptes et en exécution des dispositions prévues à l'article 849 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique de l'OHADA, nous avons procédé à la vérification des informations contenues dans le tableau d'activités et de résultat et dans le rapport d'activité semestriel de BOLLORE AFRICA LOGISTICS COTE D'IVOIRE (ALCI), couvrant la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014.

Ces documents ont été établis par la direction de la société. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

Nous avons effectué notre examen selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques, et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires, et à en apprécier la sincérité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activité et de résultat ainsi que le rapport couvrant la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014.

Fait à Abidjan, le 16 octobre 2014

Les Commissaires aux Comptes

ECR International



Charles AIE
Expert Comptable Diplômé

g/o SIGECO



Bernard N'DABIAN K.-B.
Expert Comptable Diplômé